



Plan social et licenciement

Par **Lindamez**, le **22/01/2019** à **22:04**

Bonjour

ma societe a annoncé un pse au ce jeudi dernier.

jai été convoqué vendredi à un entretien préalable pour mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Lundi je me fais convoquer pour me dire que j'allais être licenciée dans le cadre du pse.

Ont il le droit de me licencier pour faute alors que je suis parmi les salariés licenciés économiquement ?

Mon entretien aura lieu vendredi 25 janvier l

cordialement

Par **Visiteur**, le **23/01/2019** à **01:03**

Bonjour

Vos interlocuteurs étaient ils les mêmes le vendredi puis le lundi ?

Par **Lindamez**, le **23/01/2019** à **07:56**

Vendredi j'ai été reçu par mon chef et là juriste. Et lundi par la drh et mon chef